

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 78 (1981)
Heft: 12

Rubrik: Convocations ; Communiqués

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Convocations

SOCIÉTÉ DES MONTAGNES NEUCHÂTELOISES

Rencontres hivernales du conseiller apicole : mercredi 16 décembre 1981, à 20 heures, au Cercle de l'Union, à La Chaux-de-Fonds; les mercredis 13 janvier 1982, 10 février 1982, 10 mars 1982, 14 avril 1982, à 20 heures, au Restaurant Confédéral au Crêt-du Locle.

Le conseiller apicole

SOCIÉTÉ GENEVOISE D'APICULTURE

Réunion mensuelle, **lundi 14 décembre 1981, à 20 h. 30, au local, Brasserie Feldschlösschen, route des Jeunes, Acacias.** Célébration de l'Escalade, texte commémoratif par notre collègue Marc Buscarlet, marmite.

Le bulletin ne paraissant pas au mois de janvier, notre réunion est fixée au **lundi 11 janvier 1982, au local, à l'heure habituelle.**

Pour bien commencer l'année, nous aurons le plaisir de pouvoir assister à la projection d'un film, «Sri Lanka», une autre merveille de la nature, les pierres précieuses. Commenté par notre collègue Charles Salquin.

Cordiale invitation.

Le comité

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ D'APICULTURE DE LA SECTION DE LA MENTHUE

Elle aura lieu le **dimanche 6 décembre 1981, à 13 h. 45, salle de paroisse, place de l'Eglise, à Yvonand.**

Pour l'ordre du jour, prière de se référer à la circulaire qui est en votre possession.

Au plaisir de vous rencontrer et avec nos cordiales salutations.

Le comité

SOCIÉTÉ BROYARDE D'APICULTURE, ESTAVAYER-LE-LAC

Cotisations 1982

Les cotisations pour 1982 ayant été fixées lors de notre assemblée de printemps, nous joignons à la présente un bulletin de versement que vous voudrez bien honorer jusqu'au **10 décembre 1981:**

Fr. 23.— pour les membres avec «Journal suisse d'Apiculture». Fr. 5.— pour les membres passifs.

Pour éviter des frais inutiles, aucun remboursement ne vous sera envoyé à l'échéance du délai de paiement; votre ponctualité vous évitera une radiation.

Réunions amicales hivernales

Jeudi 14 janvier 1982, à 20 h., au Café Communal, Montbrelloz.

Jeudi 11 février 1982, à 20 h., au Café du Raisin, Dompierre.

SOCIÉTÉS D'APICULTURE DE L'ABEILLE FRIBOURGEOISE, LAC FRANÇAIS ET MARLY ET ENVIRONS

Invitation est faite aux membres de ces sociétés de participer à une séance de projection du film sur «La varroase», le **dimanche 13 décembre 1981, à 14 h., à l'Institut agricole de Grangeneuve**. Le sujet sera commenté par M. Georges Fragnière, administrateur de la SAR et conseiller apicole.

Les comités

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DE MARLY ET ENVIRONS

Les membres sont invités à assister à la réunion mensuelle du **mardi 12 janvier 1982, à 20 h., à l'Auberge du Tilleul, à Matran**. M. Jules Schneider, conseiller apicole, nous entretiendra sur la transhumance.

Le comité

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DE LAUSANNE

Notre prochaine assemblée aura lieu **samedi 12 décembre, à 20 h. 15, au local habituel**.

M. Goy nous parlera des premiers reflets du Congrès Apimondia au Mexique.

Le comité

FÉDÉRATION NEUCHÂTELOISE D'APICULTURE SECTION DU VAL-DE-RUZ

Vous êtes tous conviés à participer aux cours de vulgarisation qui auront lieu le **vendredi 11 décembre 1981, à 20 h., à l'Hôtel de la Paix, Cernier**, et le **vendredi 15 janvier 1982, à 20 h., à l'Hôtel de la Croix-d'Or, Chézard**.

Thème des cours : présentation d'un montage audio-visuel sur anatomie et races d'abeilles, miel et apiculture, ainsi que sur l'environnement (fleurs de notre région).

Nous vous recommandons vivement ces cours qui sont toujours très intéressants.

Nous en profitons pour souhaiter à tous les apiculteurs une bonne et heureuse année.

Pour les conseillers: *W. Debély*

Communiqués

SECTION AJOIE ET CLOS-DU-DOUBS

Tous les membres de la section sont invités à payer la **cotisation 1982** au moyen du bulletin de versement joint à la convocation de l'assemblée d'automne, **jusqu'au 15 décembre 1981**.

En respectant ce délai, vous vous évitez des frais de rappel (2 fr.) et vous épargnez bien du travail inutile au caissier, ce dont il vous remercie d'avance en vous souhaitant à tous, de même qu'à vos familles, de joyeuses fêtes de fin d'année.

Votre caissier: *vb*

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DES MONTAGNES NEUCHÂTELOISES

Rappel du caissier

Selon l'article paru dans le bulletin N° 9 du mois de septembre 1981, M. Fragnière, caissier central SAR, demande aux caissiers des sections de lui communiquer, courant décembre, la liste des membres ayant acquitté leurs cotisations et également ceux qui ne l'auraient pas encore fait.

Donc, je vous rappelle que les cotisations 1982 sont à payer au plus tard jusqu'au **5 décembre 1981**. Ceux qui, à cette date, n'auront pas effectué leur règlement seront comme auparavant radiés et ne seront réinscrits que plus tard, c'est-à-dire en février ou mars. Ils ne recevront pas le bulletin et ils contribueront ainsi à occasionner des frais supplémentaires pour la société, la SAR, sans compter le travail supplémentaire pour les caissiers.

Je demande donc un petit effort à chacun afin qu'il s'aquitte, dans les délais prescrits, de sa cotisation 1982 au moyen du bulletin de versement fourni.

Pour ceux qui exauceront mes vœux, d'avance merci!

Le caissier

Un date à retenir: le **16 décembre 1981**, premier cours apicole donné par M. Jean Bichet, au **Cercle de l'Union**, à **La Chaux-de-Fonds**, à **20 h**.

A. B.

L'AGENDA APICOLE ROMAND VOUS OFFRE SES SERVICES POUR LA 60^e FOIS

**ENTIÈREMENT REVU ET CORRIGÉ, VOUS
Y TROUVEREZ:**

- Renseignements administratifs
- Comité SAR - Fédérations
- Les présidents des sections
- Les inspecteurs pour les maladies des abeilles
- Les conseillers apicoles
- Maladies (loi fédérale)
- Centres de sélection SAR
- Association romande des apiculteurs-éleveurs
- Contrôle du miel
- Assurances
- Concours de ruchers
- Les calendriers journaliers et mensuels avec les travaux à effectuer au rucher
- De nombreux tableaux pour vos contrôles, visites, mise en hivernage et comptabilité



Librairie apicole
romande,
J.-Louis Haesler
Case postale 56
2024 St-Aubin NE

59^e année
Prix Fr. 9.80

PLUS DE 50 TITRES DE LIVRES APICOLES

sont disponibles à la **Librairie Apicole Romande**, case postale 56,
2024 Saint-Aubin.

La liste des ouvrages peut être obtenue gratuitement. Une carte
postale suffit.

SECTION DES ALPES GROUPE DE CHARDONNE

Chers collègues,

Si nos espoirs n'ont pas été comblés au cours de cette année apicole, la fréquentation et l'enthousiasme rencontrés lors de nos visites de rucher n'ont pas failli. Ce succès, nous vous le devons, chers amis, qui avez ouvert grands vos ruchers au «Groupe de Chardonne». Pour ceci nous vous disons encore un chaud merci! De même qu'à vous, les participants, qui par votre intérêt et vos observations avez laissé le canevas qui nous servira à élaborer le programme pour 1982.

A ce sujet, nous pouvons déjà proposer aux débutants un cours théorique qui sera donné à Jongny en début d'année. Ce cours vous est offert par le service de vulgarisation apicole et la participation en sera limitée. Inscription chez notre inspecteur, M. Henri Jaquet, Vevey.

Puisse l'année nouvelle vous apporter santé et bonheur ainsi qu'à toute votre famille. C'est dans cette certitude que je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année.

Votre conseiller apicole : *Henri Walter*

Comptes rendus

SECTION DU VAL-DE-TRAVERS

L'assemblée générale eut lieu le 5 mars 1981, à 20 heures, à l'Hôtel de Ville de Môtiers, en présence de 17 membres.

Elle fut présidée par notre président Edmond Jeanrichard. Le procès-verbal de la dernière assemblée générale fut lu par le secrétaire Jean-Claude Jacot. Les comptes laissent un bénéfice de 77 fr. 85. Ils sont commentés par Jean-Pierre Crétenet.

Le président nous rappelle l'activité de la section pour l'année écoulée. 1980 devra être vite oubliée avec ses périodes de froid, de pluie, et son essaimage exagéré.

Les conseillers donnèrent des cours le 21 mai (théorie), le 7 juin aux Verrières, le 21 juin au rucher d'Albert Perrinjaquet, à Travers, le 23 août à Môtiers, chez Pierre Vonlanthen, et à Fleurier, chez André Höchfeld. Ces cours furent bien suivis. Un grand merci aux apiculteurs qui ne manquèrent pas de recevoir si aimablement tout ce monde. Nous n'oublierons pas non plus les petits verres de blanc bien frais servis après les visites!

M. Hans Maegli, Bernard Muller et René Brenneisen sont cordialement admis dans la section. Nos vives félicitations doivent être transmises à M. Freddy Erb (40 ans de sociétariat) et à M. Hervé Joly, de Noiraigue, pour 60 ans de sociétariat, qui est brillamment nommé membre d'honneur.

Nous avons eu la tristesse de perdre des amis fidèles, MM. Henri Jeanneret, Willy Muller et Renati, au cours de cette année apicole. Nous présentons nos condoléances les plus sincères à leurs familles. L'assemblée se termine par un film et une discussion.

A.